

**LETTRE D'INFORMATIONS N°1 – SEPTEMBRE 2024**  
**SCHÉMA PARTAGÉ DE GESTION**  
**DES PUY DE LA VACHE, LASSOLAS,**  
**LA MEY ET POURCHARET**  
**2023-2033**



Avec la participation :

- de l'association des propriétaires des puy de la Vache et de la Mey
- du syndicat d'estive de Recoleine



# RAPPEL DU CONTEXTE



Le site Chaîne des Puys - faille de Limagne est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2018 sous la dénomination « Haut lieu tectonique Chaîne des Puys - faille de Limagne » et bénéficie d'un label Grand Site de France sur un territoire étendu depuis 2021 avec l'appellation « Chaîne des puys - puy de Dôme ».

La reconnaissance du site s'accompagne d'un plan de gestion. Ce dernier aborde les enjeux de gestion sur l'ensemble des 80 volcans et se divise en trois grands axes d'action :

- préserver l'intégrité et la lisibilité des édifices géologiques et des paysages et agir sur les activités qui les façonnent,
- gérer la fréquentation, le tourisme et concilier les usages,
- partager, accroître et transmettre les connaissances scientifiques et locales au service d'une gestion concertée du bien.

Le schéma partagé de gestion des puys de la Vache, Lassolas, la Mey et Pourcharet est une déclinaison localisée du plan de gestion du « Haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne ». Les actions proposées au sein de ce document prennent en compte différents enjeux : socio-économiques, paysagers et écologiques. Il a été défini en concertation avec les acteurs du territoire et couvre la période de 2023 à 2033.

Une vingtaine d'actions sont prévues en lien avec :

- la gestion pastorale et forestière,
- l'accueil du public et la valorisation du site,
- les suivis et l'amélioration des connaissances,
- l'animation et la coordination du projet.

Cette lettre d'information a pour vocation de communiquer, auprès des acteurs du territoire, des actions qui sont mises en œuvre dans le cadre du schéma partagé de gestion.

# LES SUIVIS ET AMELIORATIONS DES CONNAISSANCES



Dans le cadre du schéma partagé de gestion des puys de la Vache, Lassolas, la Mey et Pourcharet, des suivis et inventaires sont réalisés. Il peut s'agir de suivis floristiques ou faunistiques qui permettent d'avoir de nouvelles connaissances sur le site.

La présence ou non de certaines espèces nous informe de l'état actuel du site et orienteront les modalités de gestion futures (éviter les zones où des espèces protégées se trouvent par exemple).

Les premiers inventaires réalisés donnent des informations sur un état initial avant le commencement des travaux (qualité des boisements, présence ou absence d'espèces ...).

Dans les années qui suivent ces inventaires seront reproduits pour juger de l'influence des aménagements sur la végétation et les animaux initialement présents.

## »» INVENTAIRES ET SUIVIS FAUNISTIQUES : ACTION S3 \*



### Suivi des insectes liés au bois mort (coléoptères saproxyliques)



#### Qui sont les coléoptères saproxyliques ?

Ces petits insectes ont besoin de bois mort au cours de leur vie. Les larves se nourrissent du bois mort, on dit qu'elles sont saproxylophages. Plus de 2 500 espèces sont présentes en France métropolitaine.

#### Quel est le rôle des coléoptères saproxyliques ?

Ils sont un maillon essentiel de la chaîne alimentaire des milieux forestiers. En consommant le bois mort, ils favorisent sa dégradation en créant des trous qui facilitent la pénétration d'autres organismes (champignons, insectes). Tout cela contribue au cycle naturel de l'évolution d'une forêt.

#### Pourquoi faire ce suivi ?

« Les coléoptères saproxyliques sont d'excellents indicateurs de la qualité des forêts. De par leurs exigences écologiques, ils sont le strict reflet de l'état de santé écologique d'une forêt. Grâce à un simple constat de présence absence et en fonction des espèces rencontrées, on peut caractériser la qualité et la naturalité [(caractère sauvage)] des massifs forestiers. » B. CALMONT, 2016 (1).

1 Piège installé en haut du puy de la Mey

Les coléoptères saproxyliques font l'objet d'un suivi spécifique dans le cadre des inventaires de la biodiversité forestière menés sur les puy de la Vache et de la Mey.

L'objectif est de caractériser l'état de santé de la forêt présente sur ces puy : qualité et caractère sauvage. La liste des espèces présentes sera comparée avec la liste rouge des coléoptères saproxyliques régionale (espèces avec risque d'extinction) et la liste des espèces bioindicatrices (leur présence atteste de la bonne santé de la forêt).

En mai 2024, 16 pièges ont été installés afin de mener à bien cet inventaire (photo ci-dessus). Ils se répartissent dans l'ancienne carrière de la Vache, sur le bas du puy de la Mey et sur le sommet de ce dernier. Ils ont été positionnés de manière à couvrir l'ensemble du futur îlot de sénescence inscrit au plan simple de gestion forestière des puy de la Vache et de la Mey.

Les pièges contiennent un mélange d'alcool, d'eau et de liquide vaisselle qui attirent les insectes au fond de l'entonnoir. Un relevé des pièges a lieu tous les 15 jours. La Société d'Histoire Naturelle Alcide-d'Orbigny est en charge du piégeage et de l'identification des espèces.



Le suivi va se poursuivre jusqu'à fin août 2024.

- \* Le coût de l'inventaire est de 14 000 euros (cofinancement Fonds Vert et PNR des Volcans d'Auvergne).

Contact :

Florine MERELLE, animatrice de gestion d'espaces naturels → 07.64.46.66.67

A noter : deux pièges étaient positionnés au bas du puy de la Mey, non loin d'un sentier fermé au public. Les pièges ont été à plusieurs reprises décrochés et l'un d'entre eux a été cassé.

## >>> INVENTAIRES ET SUIVIS FLORISTIQUES : ACTION S4 \*



### Suivi de la flore patrimoniale

#### La flore patrimoniale c'est quoi ?

La flore patrimoniale regroupe les espèces protégées, menacées (liste rouge), rares et celles ayant un intérêt scientifique ou symbolique.

#### Pourquoi faire ce suivi ?

Afin d'améliorer la lisibilité des formes volcaniques et augmenter la surface pastorale, des coupes d'arbres vont être réalisées. La flore est dépendante de l'usage et de la couverture boisée des parcelles. Cet inventaire permettra d'avoir un état initial du site avant les coupes d'arbres.

3

Dans le cadre du schéma partagé de gestion, il est prévu des coupes pour maintenir la lisibilité des formes volcaniques et augmenter les surfaces de pâturage. Afin de concilier ces coupes d'arbres et le maintien de la flore patrimoniale, il est nécessaire de réaliser un inventaire constituant l'état de référence du site avant travaux. Celui-ci a également pour objectif de faire un état des lieux des espèces protégées au niveau régional : Biscutella lima, Céphalanthère rouge et Lis martagon.



2

Lis martagon



Céphalanthère rouge



Biscutella Lima



L'inventaire a eu lieu de mai à juillet 2024 et a été réalisé par le Conservatoire Botanique National Massif Central.

\* Le coût du suivi est de 3 255 euros (cofinancement Fonds Vert et PNR des Volcans d'Auvergne).

Contact :

Lolei MARTIN, garde-nature → 07.60.55.62.19

## >>> DEFINITION ET SUIVIS DE LA VALEUR PASTORALE DES HABITATS AGROPASTORAUX : ACTION S1 \*



### Suivi de l'évolution des végétations des milieux ouverts (prairies et landes)

Les puys de la Vache, Lassolas, la Mey et Pourcharet sont composés d'une mosaïque d'habitats allant des habitats forestiers aux milieux ouverts. Dans le but d'augmenter les surfaces pâturables, il est nécessaire de :

- poursuivre l'ouverture du milieu,
- favoriser les conditions de pâturage,
- diminuer les surfaces recouvertes par les fougères.

4 Par conséquent, les pelouses et landes vont voir leur superficie augmenter. Il est pertinent d'observer l'impact de ces actions sur la flore initialement présente et d'évaluer leurs résultats. En effet, l'objectif des travaux de réouverture n'est pas d'amener à une banalisation du milieu en faisant disparaître certaines espèces.

Pour cela, un état initial de la flore a été réalisé en juin 2024 par le Conservatoire Botanique National Massif Central.



Cet inventaire a eu lieu sur différentes parcelles :

- Habitats naturels sans gestion (suivi de la dynamique naturelle de fermeture des milieux = données témoins),
- Zone faisant l'objet du passage du rouleau brise fougère,
- Parcelles avec pâturage ovin,
- Parcelles avec coupe d'arbres.

\* Le coût du suivi est de 5 735 euros (cofinancement Fonds Vert et PNR des Volcans d'Auvergne).

Contact :

Florine MERELLE, animatrice de gestion d'espaces naturels → 07.64.46.66.67

Noélie PRADAL, chargée de mission Pastoralisme et biodiversité – Chaîne des Puys – faille de Limagne / animatrice du site Natura 2000 « Chaîne des Puys » → 06.59.63.54.03

## >>> SUIVI DE LA FREQUENTATION ET DES USAGES SUR LE SITE : ACTION S6 \*



L'action consiste en la mise en place d'indicateurs quantitatifs précis et qualitatifs à suivre régulièrement pour collecter des données sur la fréquentation du site.

### Mise en place des écompteurs

#### Principe de fonctionnement d'un écompteur

Les écompteurs permettent de compter le nombre de passages à l'aide d'un faisceau. Les boîtiers sont camouflés en bord de chemin à hauteur de hanche. Les passages sont comptés dans les deux sens : montée et descente.

Les puits de la Vache et Lassolas sont ouverts au public avec des chemins balisés qui les traversent : petite randonnée sur les sommets, GR 4 – GR 30 et GR 441 au pied. Les puits de la Mey et de Pourcharet ne bénéficient d'aucun sentier balisé permettant d'accéder à leur sommet.

Quatre écompteurs sont répartis sur le secteur du schéma partagé de gestion :

- Un dans la montée du puy de la Vache sur le versant Est ;
- Un dans la montée de Lassolas sur le versant Ouest ;
- Deux sur des chemins permettant d'accéder au sommet de la Mey et non balisés.

Le puy de Pourcharet étant en grande partie clôturé, aucun écompteur n'a été installé.

Depuis 2006 pour la Vache et Lassolas et 2023 pour la Mey, les écompteurs sont relevés au moins deux fois par an.



3 *Écompteur sur le puy de la Mey*

Un rapport est rédigé chaque année pour faire le bilan du nombre de passages et établir des tendances de fréquentation.

Les éléments de suivi de la fréquentation pour l'année 2024 concernant les puits de la Vache, Lassolas et la Mey seront ajoutés à une prochaine lettre d'informations.

Contact :

Solène MANEAU, technicienne conciliation des usages Chaîne des Puits - faille de Limagne →  
06.64.18.31.30

## Enquête de fréquentation sur les puits de la Vache et Lassolas

Dans la perspective des futurs travaux sur les puits de la Vache et Lassolas, un questionnaire a été construit par l'équipe mutualisée de gestion pour évaluer la qualité de visite du site. Les enquêtes de fréquentation ont débuté dès le mois de mai 2024.

Ce questionnaire a pour objectif de faire ressortir les ressentis des usagers sur l'état actuel du site et de comprendre les attentes des personnes interrogées. Ce questionnaire est joint à cette lettre d'information.



4

Réalisation du questionnaire avec les ambassadeurs Chaîne des Puits / faille de Limagne

Les 28 questions composant le questionnaire peuvent s'adresser tant aux randonneurs qu'aux cyclistes, aux locaux qu'aux touristes, qu'ils soient seuls ou en groupe.

L'objectif est d'atteindre 200 réponses en un an, afin d'avoir un échantillon suffisamment représentatif. La mise en œuvre du questionnaire se fait soit par des agents du PNR des Volcans d'Auvergne ou par les ambassadeurs Chaîne des Puits - faille de Limagne. Les questionnaires peuvent être réalisés sur l'ensemble du site (GR, ancienne carrière, sommet, parking etc...).



6

A la fin mi-septembre, 75 questionnaires ont déjà été remplis.

Les premiers résultats pourront être communiqués à l'été 2025.

Contact :

Caitline LAJOIE, garde-nature → 06.59.63.54.03

# GESTION PASTORALE

## »» GESTION DES LANDES A FOUGERES : ACTION G1 \*



### La fougère aigle en Chaîne des Puys

La fougère aigle est en expansion sur les volcans de la Chaîne des Puys notamment car les ovins et bovins ne broutent pas cette plante et le déboisement favorise les apports de lumière qui contribuent à sa croissance. La fougère aigle se développe rapidement et en grande quantité car sa tige pousse à l'horizontale dans le sol (rhizome) pour former d'autres fougères.



5

Passage du rouleau début été 2024

Le puy de Pourcharet est pâturé par les bovins de l'estive de Recoleine. Ce pâturage permet d'éviter le développement de la végétation arbustive sur le flanc du volcan. Néanmoins, de grandes zones sont recouvertes de fougères aigles (environ 8 ha).

Dans le but de permettre à l'herbe de reprendre le dessus sur la fougère, une action expérimentale de passage du rouleau brise fougère par traction animale est mise en œuvre.

Cette action a pour but d'affaiblir la plante en brisant la tige lors de la période végétative la plus favorable. Deux passages par an sont nécessaires : un au début de l'été et l'autre à la fin de l'été.

La société EQUIBOIS située dans le Cantal a été retenue pour réaliser ces travaux. Le rouleau brise fougère est tracté par un cheval.



Cette action a été mise en œuvre pour la première fois en 2023. Elle a été renouvelée fin juin / début juillet 2024 et sera expérimentée sur quatre années consécutives. Au total sept jours et demi sont nécessaires pour le passage du rouleau sur l'ensemble des zones recouvertes de fougères. Par la suite, les bovins de l'estive de Recoleine ont pâturé les parcelles concernées afin de piétiner les tiges mises à terre.

\* Le coût de l'opération est de 8 316 euros pour ce premier passage de l'année 2024 (cofinancement FEDER Massif Central et Conseil départemental du Puy-de-Dôme).

La prochaine intervention est prévue pour la mi-septembre 2024.

Contact :

Florine MERELLE, animatrice de gestion d'espaces naturels → 07.64.46.66.67

Noélie PRADAL, chargée de mission Pastoralisme et biodiversité – Chaîne des Puys – faille de Limagne / animatrice du site Natura 2000 « Chaîne des Puys » → 06.59.63.54.03

## ACCUEIL DU PUBLIC ET VALORISATION DU SITE



### RAPPEL CONCERNANT LA MAITRISE D'ŒUVRE

Les aménagements et les sentiers des puys de la Vache et Lassolas vont faire l'objet de travaux. Ces derniers ont pour objectif de valoriser le site et permettre un accueil du public de qualité.

Début 2024, un groupement de maîtrise d'œuvre travaille sur des solutions d'aménagements pérennes et adaptées aux enjeux du site. Ce groupement se compose des sociétés suivantes : A3 paysage, INGEROP, Crexeco et LLPU.

La première phase « esquisse » a été présentée en comité de pilotage le 22 mai 2024 aux différents partenaires du projet. Ces derniers ont pu faire part de leur retour sur les différentes propositions d'aménagements.

Les principales propositions de la phase esquisse sont les suivantes :

- Création d'une aire de stationnement et d'une aire d'accueil (places de parking délimitées, rack à vélo, tables de pique-nique et des toilettes sèches),
- Réaménagement des sentiers existants (remplacement des marches, sécurisation des sentiers, mise en valeur du hêtre majestueux ...),
- Coupe des épicéas sur les crêtes des puys de la Vache et Lassolas pour mieux visualiser la forme du cratère,
- Mise en place de panneaux explicatifs.

La phase avant-projet est en cours et devrait être achevée pour l'automne 2024.

## >>> AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT : ACTION P2 \*



### Sondage géotechnique sur le parking du puy de la Vache

Dans la perspective de futurs travaux d'aménagements sur l'aire de stationnement actuelle du puy de la Vache, des sondages géotechniques ont été réalisés par l'entreprise Fondasol.



Au total, six sondages ont eu lieu dans l'objectif de juger de la stabilité et de la composition du sol de part et d'autre de la route départementale RD5. Ces données permettront d'affiner les modalités de réalisation des travaux (les matériaux existants sont-ils suffisamment portants).

- \* Le coût des sondages est de 3 954 € TTC (financement Conseil Départemental du Puy-de-Dôme).

Contact :

Marie INOCENCIO, chargée de mission préservation et aménagement des édifices géologiques →  
06.25.31.05.69

## >>> OUVERTURE DE RECONQUETE PAYSAGERE ET PASTORALE : ACTION V3



### Plaine de Lassolas

La plaine de Lassolas est une parcelle récemment soumise au régime forestier. Elle est actuellement pâturée par les ovins de l'estive de Recoleine. Des coupes d'arbres doivent avoir lieu dans la parcelle pour augmenter la surface pâturable tout en tenant compte des colonies de chauves-souris qui se sont installées dans le secteur.

Un inventaire des arbres de la parcelle a été réalisé en juin 2024 par les bureaux d'études CREXECO et FORESTRY. L'ensemble des arbres ont été relevés (point GPS + diamètre). Les arbres présentant un intérêt écologique ont été pointés différemment afin de pouvoir les préserver des coupes à venir.

Au total 7 076 arbres composent le boisement avec 4 857 pins sylvestre, 2 217 épicéas communs et 5 aubépines.

Un travail est en cours pour définir les modalités de coupe tout en répondant aux double enjeu agricole et environnemental.

Contact :

Marie INOCENCIO, chargée de mission préservation et aménagement des édifices géologiques →  
06.25.31.05.69

## À VENIR :

- Septembre 2024 : réunion d'avancement des projets d'aménagements sur les puits de la Vache et Lassolas
- Mi-septembre 2024 : second passage du rouleau brise fougère sur les parcelles du puy de Pourcharet
- Fin d'année 2024 : Rendu des rapports sur les différents suivis naturalistes mis en place
- Début 2025 : présentation des chiffres de fréquentation liés aux éco-compteurs
- Printemps 2025 : bilan de l'enquête de fréquentation

## SOURCES :

- (1) B. CALMONT (SHNAO), 2016. Les coléoptères et les forêts anciennes. 22p.

## \*TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS INSCRITES AU SCHÉMA PARTAGÉ DE GESTION

Volets du programme	Actions prévues	Code
Gestion pastorale	Gestion des landes à fougères	G1
	Aménagements agricoles	G2
	Accompagnement pastoral	G3
	Gestion pastorale adaptative	G4
Gestion forestière	Animation et préconisations écologiques dans la mise en œuvre des documents de gestion des forêts du site	F1
	Enlèvement localisé d'épicéas	F2
Accueil du public et valorisation du site	Aménagement d'une aire d'accueil	P1
	Aménagement d'une aire de stationnement	P2
	Entretien et sécurisation des cheminements	P3
	Parcours et signalétique directionnelle adaptée	V1
	Gestion de la fréquentation et aménagement des cheminements	V2
	Ouvertures de reconquête paysagère et pastorale	V3
Suivis et améliorations des connaissances	Installation de stations d'interprétation	V4
	Définition et suivis de la valeur pastorale des habitats agropastoraux	S1
	Suivis forestiers : observatoire de la biodiversité forestière	S2
	Inventaires et suivis faunistiques	S3
	Inventaires et suivis floristiques	S4
	Suivis des habitats naturels	S5
Animation et coordination du schéma partagé de gestion	Suivi de la fréquentation et des usages sur le site	S6
	Animation du programme d'actions	A1
	Evaluation et actualisation du schéma partagé de gestion	A2
	Communication	A3